



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 03 JUIL. 2026

SLOW

ID : 062-216204735-20260626-DCM_26_04_17-DE

DCM 26.04.17

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
26 juin 2026**

**Date de convocation :
19 juin 2026**

Objet :

**Remboursement d'un extincteur à un particulier à la suite
d'un feu de poubelle au parc public situé avenue du Groënland**

Votes pour : 29

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Éric HEUGUE – Mme Véronique LUPART – M. Sébastien MILON – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Marie-France VERREMAN – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Benoît COUPET – M. Vincent GALLOIS – M. Didier RINGARD – Mme Hélène BARRAS – M. Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE – Mme Dorothée CHAVATTE – M. Bruno DELANNOY – Mme Séverine GODART – M. Jean-Louis BAUVAIS – Mme Coraline TALLE – Mme Christine DUFORETS – M. Thierry DISSAUX – Mme Anne VENEL – M. Pascal GANTOIS – Mme Émilie DAUTRICHE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Caroline BERROD a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- Mme Marie-Paule CLAREBOUT a donné procuration à Mme Véronique LUPART ;
- M. Laurent DELATTRE a donné procuration à M. Sébastien MILON.

Membre(s) absent(s) : Néant.

Madame Dorothée CHAVATTE est nommée secrétaire de séance.

À la suite d'un feu de poubelle dans le parc situé avenue du Groënland, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Christophe PODVIN, domicilié 5 rue de la Boury à HAM-EN-



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 03 JUIL. 2026



ID : 062-216204735-20260626-DCM_26_04_17-DE

DCM 26.04.17

ARTOIS (62190), est intervenu afin de maîtriser le feu qui commençait à se propager en attendant l'arrivée des pompiers.

Il a utilisé l'extincteur de sa voiture et il souhaite que celui-ci lui soit remboursé. Il a fourni un devis d'un montant de 29,99 € pour le remboursement de son extincteur.

Le conseil municipal, après délibération, décide de procéder au remboursement de la somme de 29,99 € au profit de Monsieur Christophe PODVIN compte tenu de son intervention afin de maîtriser le feu de poubelle décrit ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



David THELLIER

Maire de la Commune de

ISBERGUES

3 juil. 2026

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.